



Les représentants de la pêche et de l'aquaculture normandes à Bruxelles



Thématique

Type d'actualité

Une délégation de représentants du secteur de la pêche et de l'aquaculture en Normandie s'est rendue à Bruxelles les 3 et 4 février 2025 afin d'échanger avec la Représentation de la Région auprès des institutions européennes puis de participer à une réunion organisée au Parlement européen par l'eurodéputée normande Stéphanie Yon-Courtin.

Les organisations professionnelles représentées au cours de cette visite étaient très diverses, couvrant la totalité des activités normandes de production des produits de la mer : Comité régional des pêches marines et élevages marins de Normandie (CRPMEM), FROM Nord, Organisation des pêcheurs normands (OPN), Comité régional de la conchyliculture (CRC), Normandie Fraîcheur Mer, COPEPORT, Union du mareyage français.

Le 3 février, des représentants du CRPMEM, du FROM Nord et de l'OPN ont rencontré une partie de l'équipe de l'antenne de la Normandie à Bruxelles pour échanger informellement avec les représentants de la Région sur leurs principales préoccupations à dimension européenne.

Le 4 février, l'ensemble de la délégation s'est réunie dans les locaux du Parlement européen pour un petit-déjeuner débat autour des enjeux de la pêche en Normandie, à l'invitation de la vice-présidente de la commission de la pêche du Parlement européen et conseillère régionale de Normandie Stéphanie Yon-Courtin – issue du groupe centriste Renew Europe. En plus des représentants normands se trouvaient notamment autour de la table Costas Kadis – actuel commissaire européen chypriote à la Pêche et aux Océans –, des fonctionnaires de la Direction générale pour les Affaires maritimes et la Pêche de la Commission européenne (DG MARE) et des membres de la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne.

Parmi les plus importants sujets évoqués au cours des échanges, on peut citer l'avenir de la Politique commune de la Pêche (PCP), les conséquences du Brexit sur le secteur de la pêche en Normandie, la concurrence pour l'espace maritime en Manche Est, la gestion des stocks halieutiques et l'adaptation du secteur au changement climatique.

Le CRPMEM a surtout défendu la mise en place d'une définition européenne de la notion de pêche artisanale, tandis que le CRC a mis l'accent sur la protection des élevages marins. Les représentants de COPEPORT et de l'Union des mareyeurs ont, eux, souligné l'importance des criées et des mareyeurs dans le processus de vente des produits de la pêche et la nécessaire prise en compte de leurs enjeux propres au niveau européen. Le directeur de Normandie Fraîcheur Mer a mis en avant l'importance du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) pour l'accompagnement de structures comme la sienne. Quant à eux, le FROM Nord et l'OPN ont longuement évoqué les problématiques de gestion de certains stocks de poissons – comme le bar, le maquereau ou le merlan – ainsi que les difficultés rencontrées par les pêcheurs normands vis-à-vis du Royaume-Uni et la future renégociation de grande ampleur de l'accord qui lie ce pays à l'UE.

Le commissaire Kadis a écouté les interventions des représentants normands et réagi aux revendications exprimées, mais aussi manifesté sa volonté de se rendre en Normandie pour échanger directement sur le territoire avec les acteurs du secteur de la pêche. Il a par ailleurs rappelé les grands enjeux de son mandat : mise au point d'un Pacte européen sur les Océans au 1er trimestre 2025, évaluation de la PCP actuelle en vue de sa réforme courant 2026, élaboration d'une vision à horizon 2040 pour la pêche et l'aquaculture européennes. Il a invité tous les acteurs concernés à prendre leur part dans ces initiatives en participant aux consultations publiques lancées par la Commission européenne sur le Pacte pour les Océans et [l'évaluation de la PCP](#).